ASSOCIATION DÉFENSE CHAPRAIS - ROTONDE "INFOS"

BULLETIN N° 17 . Décembre 2002

Dans notre bulletin N° 16 de novembre dernier, nous n'avions pu, faute de place, traiter tous les sujets abordés lors de notre Assemblée Générale du 7 nov.2002.

Reprenons les questions laissées en suspens :

1 LES ENTREPÔTS "POMONA" :

Nous n'avions aucune nouvelle depuis le courrier que nous a adressé la SNCF le 18 mars 2002 nous informant de travaux de couverture qui devaient être réalisés dans les 6 mois, en vue de leur location pour une activité commerciale. Or rien, semble-t-il, n'a été entrepris à ce jour.
Nous avions de nouveau écrit à la SNCF le 11 octobre 2002 afin de connaître les projets en cours et nous assurer que ces futures activités soient compatibles avec la tranquillité des riverains.
Un double de ce courrier a été adressé à Paulette Guinchard Kunstler notre députée qui était déjà intervenue dans le passé à ce sujet. Nous attendons la réponse et continuerons à suivre de très près cette question, surtout après le succès que nous avons rencontré avec le retrait d'un projet de boite de nuit !...
Depuis, du nouveau, en effet le Directeur Commercial de la SNCF Dijon, Mr Daniel CERRI, nous a adressé un courrier en date du 12 novembre 2002 dans lequel il précise : "Suite à l'élaboration d'un schéma d'urbanisme ferroviaire, l'ensemble de nos services a pris la décision de conserver ce site pour un développement ferroviaire destiné au garage des rames TER..."

2 LE DÉPOT SNCF DE LA RUE RÉSAL

Après deux courriers et une rencontre avec le directeur du site, Mr Chalochet, il apparait que les plus grosses nuisances ont disparu. Ce que nous confirment des riverains adhérents à notre association. Ce qui prouve que l'action collective paie et démontre l'utilité de notre association. Nous continuerons à nous assurer que les engagements pris seront respectés.

3 LE DEVENIR DE L'ENTREPRISE HUGENSCHMITT :

Des bruits avaient couru du départ de l'entreprise avec vente des locaux et terrain en vue d'une installation en zone industrielle.
Pour l'instant ce projet semble gelé. Mais, après le projet de construction de la SMCI (rue de la Rotonde) c'est notre préoccupation constante d'éviter qu'une grande barre d'immeubles vienne boucher la vue des riverains. Nous sommes donc intervenus publiquement, à plusieurs reprises sur cette question - lors des élections municipales de mars 2001, auprès des têtes de liste ;
- A l'occasion de la publication dans l'Est Républicain du 16 mars 2002, d'un article intitulé "Stationnement, le calvaire des Chaprais", nous sommes intervenus auprès du délégué à la voirie, J.cl. Roy, afin de lui indiquer la possibilité éventuelle de faire un parking utile, entre autres, aux clients des commerçants du quartier ;
- Lors de l'entrevue avec le maire. Il s'avère que dans le cadre des travaux de révision du P.O.S, (Plan d'Occupation des Sols) qui deviendra le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), ce terrain n'est pas réservé. C'est à dire que la ville n'a pas fait connaître son intention éventuelle de l'acquérir afin de prévoir un parking et/ou un petit équipement collectif. C'est donc là dessus que nous devrons porter notre effort dans le cadre de l'élaboration du PLU : Il nous faut veiller à ce que ces terrains deviennent réservés.

4 LE PLAN LOCAL D'URBANISME :

Ce plan qui doit fondre en un seul les 4 POS actuels doit être plus précis nous a indiqué le maire. Nous attendons l'ouverture de l'enquête d'utilité publique afin de nous prononcer. Nous ne manquerons pas d'inviter nos adhérents et au delà la population du quartier à aller le consulter .
A l'occasion de l'ouverture de la concertation préalable l'an passé (ce PLU a fait l'objet d'une déclaration de concertation préalable par délibération du conseil municipal en date du 27/09/01) nous avions indiqué dans le registre ouvert à cet effet à la mairie, notre volonté d'être associés, ainsi que le conseil de quartier, à ces travaux de révision.

Un an après, le 5 nov 2002, nous avons consulté le registre ouvert en mairie sur lequel nous avions consigné notre souhait. Les observations de quatre habitants jointes à la nôtre, indiquent que les observations faites en conseil de quartier sont peu suivies d'effets.

Une réunion de l'ensemble des conseils de quartier est prévue le 21 nov 2002 , salle Battant, à l'initiative du service de l'urbanisme. Messieurs Renard et Chevillard, membres du conseil d'administration de notre association sont dans la commission d'urbanisme du conseil de quartier. Nous aurons ainsi les informations utiles et nécessaires aux habitants des Chaprais.

5 LA SITUATION FINANCIERE, EXERCICE 2001/2002 :

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons un total de recettes de : 1 574,88 euros (pour 75 cotisations)
Les dépenses s'élèvent à : 32,34 euros (papeterie et timbres poste)
Le solde créditeur ressort cette année à : **1 542,54 euros.**
Compte tenu des soldes des années précédents, nous avons actuellement en trésorerie 2 804,00 euros.
en banque : 2 780,00 euros . en caisse : 24,00 euros.

6 L' ELECTION DES MEMBRES DU C.A

Rappelons que les membres du C.A sont élus pour deux ans.
Cette année étaient à renouveler les mandats de Colette Zellwegre, Jean-Claude Goudot et Ghislaine Maire.
Mme Maire étant absente, n'a pu être représentée.
Colette Zellwegre et Jean-Claude Goudot ont été réélus , au scrutin secret, à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Nous avons adressé plusieurs courriers à Monsieur le Maire concernant :

L' enlèvement des ordures ménagères : Réponse en date du 26/11/02 de Mr Eric ALAUZET, Adjoint délégué à l'environnement :" J'ai bien reçu votre courrier en date du 15/11/02 par lequel vous sollicitez de la part du Service Déchêts une modification des horaires de passage de bennes à ordure ménagères. J'ai le regret de vous informer qu'il n'est pas possible, pour le moment d'accéder à votre demande. En effet, les tournées de collecte sont organisées sur des quartiers entiers et la modification d'un circuit engendrerait des perturbations sur la totalité du service sur ce (ces) secteur (s). Regrettant de ne pouvoir apporter une réponse positive à votre attente ... "

Proxim'cité :
Au sujet d'un dysfonctionnement lors d'un déménagement Rue Suard le 14/10/02.
Réponse de la Mairie, en date du 3/12/02 : " Votre demande sera étudiée par mes services et je ne manquerai pas de vous informer de nos conclusions...."
Le 21/11/02, nous avions reçu un appel téléphonique de Mr Collilieux, responsable de proxim'cité, qui s'est étonné de notre intervention auprès du Maire. Il doit nous adresser par écrit sa version des faits , que nous ne manquerons pas de publier dans un prochain bulletin.

Absence de plaque de rue :
Réponse en date du 25/11/02, de Mr Jean-Claude ROY, service Voirie : " Nous avons pris bonne note de l'absence de plaque de rue, "Rue du Chateau Rose" côté rue de la Rotonde. Une nouvelle plaque sera posée dès réception après commande (délai fournisseur : 4 semaines).... "

APPEL COTISATION NOUVELLE ANNEE 2002/2003 :

Le montant de la cotisation est inchangée :
- 20 euros pour la cotisation de base
- 40 euros pour les membres bienfaiteurs.

Vous pouvez adresser votre chèque émis à l'ordre de l'Association Défense Chaprais-Rotonde, accompagné du bon d'adhésion ou renouvellement joint, à la trésorière : chantal Chevillard 28 d, rue de la rotonde 25000 Besançon.
Merci à ceux qui nous adressé leur chèque et merci à ceux qui ne manqueront pas de le faire . Votre soutien nous est précieux.
N'oubliez pas de sensibiliser vos voisins qui ne nous ont pas encore rejoints.

Á TOUS ET Á VOS FAMILLES .

Le bureau.